



**ARRÊTÉ PORTANT
DEROGATION DE TONNAGE
SUR LA COMMUNE D'AURONS
N° 40/2026**

OBJET : Arrêté portant dérogation de tonnage sur la commune d'AURONS

RÈGLEMENT TEMPORAIRE DE CIRCULATION

Le Maire de la Commune d'AURONS

VU les articles L 2122-18, L 2212-1, L 2212-2, L 2213-1, L 2215-6 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la demande de la **Société EVOLE ENERGIES SUD PETROGARDE sise 471 Avenue Irène et Frédéric Joliot Curie -83130 LA GARDE**, sollicitant une demande de dérogation de tonnage pour des véhicules poids lourds d'un tonnage de plus de 10T,

Considérant qu'il appartient au Maire de réglementer la circulation et le stationnement des véhicules dans les limites du territoire de la Commune,

Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes dispositions afin d'assurer la sécurité de la circulation des véhicules de + de 10 tonnes,

ARRÊTE

ARTICLE 1 – OBJET DE LA DEMANDE

Par dérogation, les véhicules de 10 tonnes et jusqu'à 19 tonnes, listés dans le tableau ci-dessous, affectés à la société EVOLE ENERGIES SUD PETROGARDE, seront autorisés à emprunter, à titre ponctuel, pour la période du 25 août au 31 décembre 2026, les voies de la commune :

N° d'immatriculation	Tonnage
ED 273 TY	15,5 T
FR 037 JH	10 T
GB 568 VE	19 T
FZ 260 TQ	12 T
DS 895 RB	12 T
EZ 561 SC	16 T

ARTICLE 2 - RESPONSABILITÉ DU PÉTITIONNAIRE

Ladite entreprise prend l'engagement de décharger expressément la commune et ses représentants de toutes les responsabilités civiles, en ce qui concerne tous les risques éventuels, et, notamment les conséquences des dommages qui pourraient être causés aux personnes et aux biens, par le fait d'un accident survenu au cours ou à l'occasion du passage de leurs véhicules, et s'engage à supporter ces mêmes risques, et déclare être assuré à cet effet auprès d'une compagnie française agréée par le Ministère du Travail.

ARTICLE 3 - AMPLIATION

Les services administratifs, les Services Techniques Municipaux, la brigade de Gendarmerie de LANÇON-PROVENCE sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché.

Fait à AURONS, le 25 août 2026

La Maire d'Aurons
Sophie KERNEN



Destinataires :

- Gendarmerie de LANCON-PROVENCE
- Société EVOLE ENERGIES SUD PETROGARDE